

D E PART ET D'AUTRE

Entre le vieux bourg de Saint Prex et le Léman, une construction rénovée accueille deux logements autonomes mais interdépendants, adossés de chaque côté de l'épaisse muraille médiévale.

Lorsque le propriétaire de cette maison en a hérité, des années de travaux successifs l'avaient transformée en un logement disparate. A l'Est, le rez-de-chaussée était occupé par un atelier tandis qu'à l'étage, l'habitation avait progressivement annexé les anciennes écuries à l'ouest du mur avec l'aménagement de chambres. Après une première étude de faisabilité et une demande d'autorisation, le maître de l'ouvrage s'adresse à l'atelier circonflexe pour créer deux logements distincts destinés à la location. Les architectes proposent alors une stratégie cohérente avec le projet: à l'Est, l'annexe sera entièrement reconstruite en bois pour créer un duplex tandis qu'à l'Ouest, la maison peut être rénovée avec parcimonie, au cas par cas.

RÉNOVER ET RECONSTRUIRE

Cette attitude leur permet d'entamer rapidement les travaux de rénovation intérieure, en attendant le permis de construire complémentaire pour la partie neuve. Les espaces habitables de la maison sont maintenus dans leurs proportions. Ponctuellement, un sol est modifié ou une porte adaptée. Cependant, Rosine Lacaze et Marie-Aude Papin proposent d'inverser le fonctionnement du logement en aménageant les chambres dans les deux premiers étages, déjà cloisonnés, et l'espace de vie en haut, dans les combles à aménager. Ce geste, d'abord surprenant, offre au séjour le volume généreux disponible sous la toiture et la meilleure vue de la maison.

De l'autre côté, le duplex respecte le volume très peu profond des anciennes



écuries. Afin d'optimiser l'aménagement, les architectes ont placé la salle de bains du côté de la maison, où se trouve également le local technique commun, ce qui permet de simplifier les travaux. L'appartement est ensuite articulé par un escalier central conçu comme un meuble aux fonctions multiples: le bloc fait la partition du séjour au rez-de-chaussée, participe à la structure porteuse en bois, et offre des rangements intégrés dans les deux chambres qu'il définit.

DEDANS ET DEHORS

Pour augmenter la sensation d'espace, la façade en bois de l'annexe est largement vitrée au rez-de-chaussée. Le séjour est ainsi en relation directe avec le jardin. A l'étage, bien que le langage de façade reste continu, des percements ponctuels offrent de l'intimité aux chambres. La surface restreinte est compensée par la grande hauteur sous toiture et deux ouvertures dans chacune garantissent un apport de lumière naturelle généreux et varié. Côté maison, les percements existants sont maintenus et les fenêtres améliorées. Entre les deux, la muraille a été conser-

vée et valorisée à l'intérieur comme à l'extérieur. En façade, côté lac, un crépi gris marque l'épaisseur de la construction. Dedans, l'atelier circonflexe a choisi un traitement presque brut. Un simple enduit de chaux recouvre les pierres, laissant apparaître niches et reliefs. Ce qui pourrait être dissimulé devient ainsi une histoire que les deux habitations se partagent.

Finalement, malgré deux approches différentes et deux projets distincts, les architectes ont réussi à obtenir un objet cohérent et unique. •

Année réalisation: 2018-2019

Maître de l'ouvrage: privé

Architectes: atelier circonflexe

Mandataires: Normal Office

Volume global sia: 896 m³

Coût des travaux cfc 1-9:
740 000.- CHF TTC

RUBRIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA SIA VAUD

sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
section vaud